

L'Association Générale des Familles (AGF) du Bas-Rhin recherche un·e :

Adjoint·e à la Coordination du Plateau Médiation Familiale 67 H/F

Type de contrat : Contrat à Durée Indéterminée (CDI)

Lieu de travail : Siège de l'AGF du Bas-Rhin
11 rue du Verdon, 67100 STRASBOURG

Déplacements réguliers sur le Bas-Rhin

Temps de travail : Temps partiel – 17h30/semaine
Lundi : journée (07h00)
Mardi : journée (07h00)
Vendredi : après-midi (03h30)

Prise de fonction : 06/01/2025

Diplôme : Diplôme d'Etat de Médiateur·rice Familial·e exigé
Diplômes/formations en méthodologie de projet / développement territorial

Expérience : Minimum 3 ans dans le domaine de la médiation familiale
Une expérience significative dans des fonctions partenariales de développement social peuvent être un plus.

Avantages : Congés conventionnels
Comité Social et Economique (CSE)
Complémentaire santé et prévoyance
Restaurant d'entreprise et/ou tickets restaurant
Prise en charge des transports en communs (50 %)
Télétravail

Missions :

Sous la responsabilité de la Direction du Pôle Prévention et Soutien aux Familles, en lien et en concertation avec la Coordination du plateau Médiation Familiale 67 (*), vous aurez pour missions de contribuer à :

- favoriser la coopération et la fédération des associations et des professionnels du plateau MF 67 ;
- réaliser des reportings (activités du plateau MF 67) ;
- communiquer aux partenaires et financeurs les données d'activité ;
- participer à la rédaction du rapport d'activité annuel et du projet de service ;
- représenter le plateau MF 67 dans des instances et des rencontres partenariales, au niveau départemental ;
- assurer la promotion du plateau Médiation Familiale 67 et de la médiation familiale sur l'ensemble du département ;
- entretenir et déployer le réseau partenarial ;
- mettre en œuvre des coopérations efficaces dans une démarche de développement de la médiation familiale sur le Bas-Rhin et de prévention des conflits intrafamiliaux ;
- participer aux différentes réunions organisées par le plateau MF 67 ;
- assurer une veille des évolutions et des pratiques en lien avec les évolutions du référentiel national de financement partenarial des services de médiations dans le but de contribuer à un diagnostic complet des besoins sur le territoire ;
- être un appui pour les professionnels du plateau MF 67 : développement des compétences, accompagnement des situations complexes, etc. ;
- contribuer au développement d'une culture commune de la médiation familiale ;
- être un soutien en externe aux professionnels pour l'orientation des publics en médiation familiale ;
- coconstruire, développer et soutenir de nouveaux projets.

(*) Le plateau départemental d'accueil et d'orientation de médiation familiale, nommé plateau Médiation Familiale 67 (plateau MF 67), se définit comme une plateforme de services et de ressources pour l'organisation de l'activité et la promotion de la médiation familiale sur le département, aussi bien auprès du public, des personnes et des familles, que des professionnels et partenaires. Il s'agit d'une démarche, à la fois singulière et innovante, de mutualisation visant à développer la médiation familiale dans le département du Bas-Rhin en travaillant dans une dynamique commune.

Le plateau est composé de six associations de services de médiation familiale conventionnés par la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin (CAF 67).

L'AGF assure la coordination du plateau pour les 6 associations membres. Au-delà de la gestion quotidienne de l'activité, c'est une concertation et une réflexion commune qui est à mener, tant au niveau des responsables des services concernés, qu'au niveau des médiateurs-trices familiaux-liales. Il s'agit de poursuivre, de façon cohérente et concertée, la mutualisation, la « philosophie » commune qui la sous-tend, afin de poursuivre l'objectif de développement de la médiation familiale et de sa promotion, tant au niveau du public que des professionnels et partenaires sur le Bas-Rhin.

La fonction de coordination du plateau MF 67 implique, au niveau de la fédération et de l'animation du plateau, de travailler avec et pour tous les membres qui le compose : l'équipe en charge de la coordination (AGF), les responsables de service des 6 associations et les 15 médiateurs·trices familiaux·liales. des 6 associations.

Profil :

- capacité à travailler en partenariat et en équipe ;
- aptitudes pour la prise de parole et l'animation de réunions ;
- bonne connaissance de la méthodologie et pilotage de projet ;
- discrétion et neutralité ;
- sens de l'organisation ;
- gestion des priorités ;
- faire preuve d'initiative et d'autonomie dans le respect du cadre d'intervention ;
- disposer d'aptitudes relationnelles avérées et de capacités d'adaptation ;
- bonne capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- maîtrise des outils informatiques (pack office) ;
- Permis B exigé.

Lettre de motivation et CV sont à envoyer uniquement par mail à l'adresse suivante : recrutement@agf67.fr